

## La filière lait en Algérie : entre l'objectif de la sécurité alimentaire et la réalité de la dépendance

Amellal R.

*in*

Allaya M. (ed.).  
Les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000

Montpellier : CIHEAM  
Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 14

1995  
pages 229-238

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=C1960052>

To cite this article / Pour citer cet article

Amellal R. La filière lait en Algérie : entre l'objectif de la sécurité alimentaire et la réalité de la dépendance. In : Allaya M. (ed.). *Les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000*. Montpellier : CIHEAM, 1995. p. 229-238 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 14)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# La filière lait en Algérie : entre l'objectif de la sécurité alimentaire et la réalité de la dépendance

**Rachid Amellal**

Département Economie Rurale, INA El Harrach, Alger (Algérie)

**Résumé.** Cet article se propose d'identifier les causes qui ont entraîné l'extraversion de la filière lait en Algérie. Cette extraversion, que l'on peut saisir à travers la totale dépendance de l'industrie laitière du marché mondial pour ce qui est des matières premières de base, est due globalement à l'absence d'une politique laitière au cours des différents plans de développement qui ont été mis en oeuvre.

La production de lait dans l'industrie, et surtout dans les exploitations laitières, a connu une faible croissance comparativement à la consommation qui a fortement augmenté sous l'effet de la croissance démographique et du soutien par l'Etat des prix à la consommation.

Les quelques mesures incitatives qui ont été mises en oeuvre par les pouvoirs publics pour encourager la production de lait dans les exploitations n'ont pas eu d'impact significatif. L'élevage est demeuré fortement extensif et peu productif, ce qui explique la totale déconnexion de l'industrie laitière de la sphère de production locale.

Cette situation est d'autant plus contraignante qu'elle intervient dans un contexte de crise financière induite par une chute des revenus d'exportation et un fort volume d'endettement.

En définitive, c'est l'objectif de sécurité alimentaire qui se trouve remis en cause.

**Mots clés.** Algérie – Filière lait – Dépendance – Exploitations laitières – Industries laitières – Politiques agricoles – Politiques laitières

**Abstract. The dairy sector in Algeria: between the aim of food security and the reality of dependence.**

*Analysis of the causes of the externalisation of the dairy sector in Algeria. This can be seen in the total dependency of the dairy sector on the world market for raw materials as the result of an overall absence of dairy policy in the various development plans that have been implemented. Industrial and particularly farm milk production has increased slowly in comparison with the strong increase in consumption resulting from population growth and state support for consumer prices. The few incentive measures implemented by the authorities to encourage milk production on farms have not had a significant effect. Animal husbandry is still very extensive and production is low, explaining the total separation of the dairy industry from local production. The situation is all the more of a constraint as it is in a context of financial crisis induced by a fall in export revenue and substantial debts. Finally, the food security objective is called into question.*

**Keywords.** Algeria – Dairy sector – Dependence – Dairy farms – Dairy industries – Agricultural policies – Dairy policies

Le lait constitue un produit de base dans le modèle de consommation algérien. Sa part dans les importations alimentaires totales du pays représente environ 22 %.

Ainsi, entre 1982 et 1992, l'Algérie a importé en moyenne et par an 369 millions de dollars US en laits et produits laitiers. La facture laitière au cours de cette période a coûté un peu plus de 4 milliards de dollars, soit 15 % du volume de la dette<sup>1</sup>.

L'Algérie se place ainsi au troisième rang mondial en matière d'importation de laits et produits laitiers, après l'Italie et le Mexique.

Les éléments explicatifs de cette situation qui seront développés dans le cadre de cette étude, sont :

- ❑ La consommation de lait et produits laitiers, sous l'effet de la pression démographique et du soutien des prix par l'Etat, a considérablement augmenté, mais sans qu'il y ait eu un accroissement proportionnel de la production à tous les niveaux (section I).
- ❑ L'industrie laitière, qui fonctionne essentiellement sur la base de poudre de lait d'importation, ne peut couvrir qu'une faible partie des besoins de consommation, ce qui contraint les pouvoirs publics à importer, à prix fort, des quantités importantes de lait prêt à la consommation pour compenser le déficit de la production industrielle (section II).

- ❑ L'élevage, au niveau des exploitations laitières, est peu productif, car il est principalement extensif. La croissance de la production de lait cru n'a pas suivi celle des capacités de transformation dans l'industrie, c'est ce qui explique principalement la déconnexion de cette dernière de la sphère de production locale et, par là-même, le fort degré d'extraversion de la filière (section III).
- ❑ L'intervention de l'Etat, au niveau de la filière, a porté essentiellement sur un élargissement du marché par des mesures de soutien des prix à la consommation, négligeant ainsi l'intensification de la production laitière à l'amont. L'absence d'une dynamique d'intégration entre l'industrie et les exploitations laitières entraînera une totale extraversion de la filière (section IV).

## I – Le lait : un produit de large consommation

En Algérie, le lait occupe une place importante dans la ration alimentaire de chacun, quel que soit son revenu. Ainsi, pour 1990, on estime que le lait a compté pour 65,5 % dans la consommation de protéines d'origine animale, devançant largement la viande (22,4 %) et les oeufs (12,1 %).

**Tableau 1. Part des divers produits dans la consommation de protéines animales en Algérie au cours de l'année 1990**

Produits	Disponibilités en protéines	%
Lait	10.2	65.5
Viandes et abats	3.5	22.4
Oeufs	1.9	12.1
<b>Total</b>	<b>15.6</b>	<b>100.0</b>

Source : FAO, Agrostat, 1992.

Afin de combler le déficit en protéines d'origine animale, les populations à faibles revenus recourent généralement à la consommation de lait parce que, d'une part, en tant que produit très riche en nutriments, le lait peut suppléer à d'autres produits coûteux tels que la viande<sup>2</sup> par exemple et, d'autre part, il est subventionné par l'Etat. En effet, un gramme de protéines à partir du lait coûte huit fois moins cher que la même quantité à partir de la viande. En termes énergétiques, une calorie obtenue à partir de la viande est vingt fois plus coûteuse qu'à partir du lait.

Par ailleurs, dans beaucoup de cas, les produits laitiers constituent un substitut aux fruits de saison pour certaines catégories de ménage, en raison des prix généralement très élevés de ces derniers.

En terme d'évolution indiciaire, le prix du lait a augmenté moins rapidement que ceux d'autres produits (Tableau 2)

**Tableau 2. Evolution indiciaire des prix de quelques produits de consommation**

Années	Lait pasteurisé	Viande volaille	Viande ovine	Poisson	Oeufs
1983	100	95	105	130	104
1985	100	117	160	160	155
1987	108	134	183	210	185
1990	141	149	240	280	230
1992	266	190	285	310	270

Source : Office National des Statistiques. Base 100 = 1982.

La contribution de l'Etat au soutien des prix de lait<sup>3</sup> demeure importante et en forte croissance dans le temps.

**Tableau 3. Evolution du prix du lait à la consommation et du montant de la subvention par unité consommée**

Année	Prix vente usine	Prix de revient DA/litre	Montant subvention	Subvention
				Prix de revient %
1982	1.20	1.50	0.30	20.0
1987	1.30	2.00	0.25	12.5
1989	1.35	3.75	2.40	64.0
1992	3.20	8.50	5.30	62.0

Sources : Offices laitiers.

Ainsi, le montant de la subvention allouée par l'Etat aux offices laitiers, dans le cadre du soutien du prix du lait, qui était de 4,8 millions de DA en 1982, est passé de 252 millions de DA en 1992. En l'espace d'une décennie, l'Etat a payé à la place des consommateurs quelque 13,3 milliards de DA.

Cette forte augmentation du montant de la compensation à la charge de l'Etat est due d'une part à l'accroissement de la consommation, d'autre part à la forte augmentation du prix de la poudre de lait, principale matière première de l'industrie laitière sur le marché mondial, qui est passé de 980 dollars la tonne à 1 987 dollars entre 1982 et 1992.

A la limite, cette hausse a été davantage supportée par l'Etat que par le consommateur dans la mesure où le montant de la subvention par litre consommé a augmenté au cours de cette période (*Tableau 3*).

Sous l'effet du soutien du prix du lait par les pouvoirs publics, d'une part, et de la croissance démographique<sup>4</sup>, d'autre part, la consommation a connu globalement une forte augmentation, passant de 445 millions de litres en 1970 à quelque 3 milliards de litres en 1992. La ration laitière par habitant<sup>5</sup> s'est nettement améliorée au cours de la même période puisqu'elle a été portée de 34 à 130 litres par an.

Bien qu'inférieure à la ration dans les pays d'Europe, où elle est en moyenne de 400 litres par an, elle demeure beaucoup plus importante que la moyenne en Tunisie (87 litres) et au Maroc (50 litres).

Néanmoins, la production, tant au niveau de l'industrie qu'à celui des exploitations laitières, n'a pas suivi le rythme de la consommation.

## II – La laiterie : une industrie en expansion mais fortement extravertie

### 1. Evolution des capacités de production

Les capacités de production industrielle de lait et produits laitiers ont connu une forte expansion depuis les premières années de l'indépendance en passant de 24 millions de litres en 1963 à 1,3 milliard de litres équivalent-lait<sup>6</sup> en 1994.

L'industrie laitière, en Algérie, est à dominante publique<sup>7</sup>, la part du secteur privé est faible<sup>8</sup> (moins de 10 % de la production globale) et son activité est essentiellement orientée vers la production de laitages (fromages, desserts lactés, yaourts...). La production de lait pasteurisé demeure le monopole des laiteries étatiques. Il existe actuellement une vingtaine d'unités de production qui sont localisées aux alentours des périmètres laitiers au niveau des trois principales régions du pays (Est, Centre et Ouest).

Réalisées dans le cadre de la mise en oeuvre d'une politique de sécurité alimentaire, elles ont été conçues dans le but de répondre à une demande en forte croissance, avec la perspective d'une intégration aux exploitations laitières qui devaient en constituer la principale source d'approvisionnement.

En fait, ces deux objectifs sont loin d'être atteints car, d'une part, l'industrie laitière n'est pas en mesure d'assurer une couverture satisfaisante de la demande, et, d'autre part, elle est totalement déconnectée de la sphère de production locale.

## 2. Un taux de couverture insuffisant des besoins en lait et produits laitiers

L'industrie laitière n'arrive à couvrir actuellement qu'environ 40 % des besoins en lait et dérivés. En effet, pour une demande globale estimée à 2,6 milliards de litres équivalent-lait en 1992, la production des unités laitières n'a été que de 1,1 milliard de litres équivalent-lait.

Bien que ce taux ait augmenté par rapport à 1980 où il était de 25 %, il demeure toutefois assez faible. Les capacités de production additionnelles mises en place dans le cadre des deux plans quinquennaux, 1980-1989, n'ont pas été suffisantes pour répondre à une demande en forte croissance.

Le déficit en production est compensé par l'importation de lait de consommation<sup>9</sup>. Ainsi, entre 1982 et 1992, les importations de lait (pour nourrissons et adultes) ont atteint le niveau de 1,6 million de tonnes et ont coûté aux pouvoirs publics 2,4 milliards de dollars, soit un dixième du montant de la dette.

La forte demande en lait exprimée par les consommateurs, en même temps qu'un circuit de distribution défectueux sont à l'origine de fortes pénuries et de la création même, dans certaines régions, d'un marché parallèle où le produit est cédé au double du prix officiel. Cette pénurie est encore aggravée dans les localités où sont installées des fabriques privées de produits laitiers utilisant aussi bien le lait industriel que le lait instantané comme matière première à un prix relativement bas.

## 3. Le fort degré de dépendance de l'industrie laitière vis-à-vis du marché extérieur

L'industrie laitière en Algérie fonctionne essentiellement sur la base de matières premières importées, c'est-à-dire de la poudre de lait et de la matière grasse de lait anhydre. Sur le plan technologique, elle est fondamentalement un « processus de recombinaison » consistant en la réhydratation de poudre de lait à laquelle est associée de la matière grasse.

Le lait cru produit localement n'entre que pour une très faible part dans l'activité des laiteries. Ainsi, en l'espace d'une décennie, la part de lait cru produit dans les exploitations n'est entrée que pour une proportion de 6 % dans la production industrielle.

Ce taux d'intégration a fortement régressé par rapport aux premières années d'indépendance ; il était de d'environ 70 % entre 1963 et 1970.

Ceci s'explique par le fait que l'extension des capacités de production industrielle n'a pas été accompagnée d'un processus d'intensification de la production laitière dans le secteur de l'agriculture, laquelle, même si elle a augmenté, n'a pu s'ajuster aux besoins des laiteries.

Les importations de matières premières ont fortement augmenté dans le temps, en termes de quantités et de valeur, comme nous pouvons le constater dans le *tableau 4*.

**Tableau 4. Evolution des quantités et du coût des importations de matières premières par les offices laitiers entre 1982 et 1992**

Années	Total matières premières importées (tonnes)	Indice	Coût total en milliers \$	Indice
1982	61 800	100	79 255	100
1983	74 000	119	83 985	106
1984	79 350	128	76 634	96
1985	80 700	130	66 018	83
1986	82 500	133	67 819	85
1987	102 100	165	101 118	127
1988	101 400	164	191 120	241
1989	117 300	189	213 612	269
1990	139 700	226	234 375	295
1991	111 645	180	183 574	231
1992	150 572	243	298 930	377

Source : offices laitiers.

La forte évolution indiciaire du coût des importations par rapport à celle des quantités s'explique par la hausse du prix du lait sur le marché mondial, résultat de la mise en oeuvre de mesures restrictives à la production dans les principaux pays producteurs<sup>10</sup>.

Ainsi, entre 1985 et 1992, le prix de la poudre de lait a triplé en passant de 690 dollars à 1 987 dollars la tonne.

### III – Le caractère extensif de l'élevage comme principal facteur d'extraversion de la filière

L'élevage laitier n'a pas connu de développement significatif. Dans la plupart des cas, il est mené en extensif et demeure peu productif, ce qui explique globalement sa faible contribution au fonctionnement de l'industrie laitière.

#### 1. Evolution des effectifs bovins laitiers

Les effectifs de vaches laitières ont presque doublé entre 1965 et 1992, passant de 418 000 à 772 100 têtes.

Tableau 5. Evolution des effectifs de vaches laitières entre 1965 et 1992 (têtes)

Années	Effectifs bovins	Effectifs VL*	Part des VL* dans total %
1965	-	418 000	-
1967	800 900	437 300	55,0
1969	871 000	510 600	58,6
1971	918 440	563 750	61,0
1974	910 140	597 790	66,0
1980	1 355 130	840 700	62,0
1983	1 641 980	975 780	60,0
1985	1 416 140	828 090	58,0
1988	1 434 670	771 420	54,0
1992	1 342 000	772 100	57,5

Source : Ministère de l'Agriculture.

\* VL : vaches laitières

Il faut toutefois préciser que cette progression des effectifs, notamment à partir de 1980<sup>11</sup>, est surtout due à l'importation par l'Etat de vaches laitières à hauts rendements, le croît interne du troupeau n'ayant que très faiblement contribué à cette croissance.

Le cheptel est localisé dans la frange Nord du pays et particulièrement dans la région qui dispose de 53 % des effectifs, alors que les régions Centre et Ouest ne totalisent respectivement que 24,5 % et 22,5 % des effectifs bovins. Une plus grande disponibilité de prairies dans les wilayates de l'Est, due à une meilleure pluviométrie, y explique largement cette concentration.

Le cheptel est constitué de trois races de vaches laitières :

- la race laitière hautement productive, importée principalement des pays d'Europe.
- la race locale peu productive, disponible surtout dans les régions montagneuses, prisée surtout pour sa rusticité.
- la race améliorée issue d'un croisement entre la race locale et la race importée.

Les races locales et améliorées représentent quelque 80 % des effectifs. Ce type de bovin est détenu essentiellement par les éleveurs privés qui contrôlent plus de 90 % du cheptel. Les fermes d'Etat, dont les effectifs sont constitués de vaches laitières à haut rendement, n'en contrôlent qu'une très faible part (moins de 10 %). Néanmoins, ces effectifs constituent 50 % de la production de lait cru au niveau national.

La production de lait cru a augmenté entre 1967 et 1994, passant de 350 millions à 850 millions de litres (+ 142,8 %). Cette augmentation demeure toutefois insuffisante compte tenu de l'évolution plus rapide de la demande finale et des besoins de l'industrie. En 1992 par exemple, la production de lait cru ne pouvait satisfaire que 1,4 % des besoins de la population et 4 % de besoins de l'industrie laitière.

Il convient, par ailleurs, de préciser que cet accroissement de la production est surtout le fait d'une augmentation des effectifs de vaches laitières et non des rendements des exploitations. Ce qui traduit le caractère peu productif du cheptel laitier mené essentiellement en extensif au niveau des exploitations.

## 2. La prédominance de la logique extensive au sein des exploitations laitières

Le mode de conduite de l'élevage, dans la majorité des fermes, est à dominante extensive, à l'exception de quelques exploitations d'Etat qui pratiquent un élevage semi-intensif.

A un niveau global, on peut remarquer que les superficies fourragères, estimées à environ 668 220 ha, demeurent insuffisantes compte tenu des besoins du cheptel. Rapportées à la superficie utilisée par l'agriculture, elles ne représentent que 1,6 %.

En outre, les superficies de fourrages artificiels représentent la part la plus importante avec 522 240 ha (78 %), celle des prairies naturelles n'étant que de 145 980 ha (22 %).

En terme de bilan fourrager, la situation est marquée par un fort déficit. Pour des besoins annuels estimés à environ 9,5 milliards d'UF (unités fourragères), les disponibilités ne sont en moyenne que de 4,8 milliards d'UF, soit un taux de couverture de 50,5 %.

Cette situation est aggravée par le caractère aléatoire et saisonnier de la production en raison d'une faible pluviométrie<sup>12</sup> et de fréquentes sécheresses.

L'industrie des aliments de bétail ne peut fournir qu'un appoint de l'ordre de 1,3 milliards d'UF.

Par ailleurs, les espèces de fourrages cultivées, dont les rendements ne dépassent pas 15 quintaux à l'hectare, sont généralement de faible valeur nutritive et ne permettent pas d'obtenir des rendements satisfaisants.

Une telle situation constitue forcément une contrainte à la mise en place d'un système de production laitière intensif.

On peut distinguer globalement deux modes de conduite de l'élevage<sup>13</sup> : le système semi-intensif et le système extensif.

Le système semi-intensif est organisé au niveau des fermes d'Etat (anciens domaines coloniaux) et de quelques exploitations appartenant à des particuliers, éleveurs professionnels de longue date. Les conditions matérielles sont généralement favorables : étables construites en dur, puits fournis, superficie cultivable importante... La taille du troupeau, constitué essentiellement de vaches laitières à haut potentiel productif, varie de 100 à 150 vaches laitières dans les fermes étatiques et de 30 à 50 vaches dans les exploitations privées.

Ces exploitations pratiquent les cultures fourragères, mais partiellement, car elles consacrent une partie des terres à d'autres activités, notamment l'arboriculture et le maraîchage, en raison de leur forte rentabilité.

En saisons pluvieuses, les rendements peuvent atteindre jusqu'à 15 litres par jour du fait d'une plus grande disponibilité d'aliments fourragers, alors qu'en périodes sèches, ils ne dépassent pas 8 litres. Durant ces périodes, l'eau est surtout réservée aux cultures spéculatives. Globalement, les rendements moyens annuels dans ce système tournent autour de 2 700 litres, alors que dans les pays d'Europe, et avec le même type de cheptel, ils atteignent 4 600 litres<sup>14</sup>. Ces exploitations pratiquent également l'engraissement qui constitue pour elles une source importante de revenus<sup>15</sup>.

Le système traditionnel est pratiqué par des éleveurs privés qui ne disposent pas, en règle générale, de grandes superficies cultivables. Le cheptel, dont la taille peut varier entre 10 et 20 vaches laitières, est principalement constitué des races locales et améliorées.

Les conditions matérielles dans ce cas sont généralement dérisoires. Les terres dont les quantités sont réduites sont essentiellement consacrées aux cultures spéculatives.

Les rendements journaliers ne dépassent pas 6 litres, pratiquement pendant toute l'année, en raison d'un système alimentaire déficient, constitué surtout de fourrages grossiers, le plus souvent de paille, auquel le son et le pain de farine servent de compléments.

Dans beaucoup de cas, ces propriétaires exercent d'autres activités<sup>16</sup> que l'élevage, et confient généralement leur cheptel à un personnel non qualifié. Le taux de mortalité y est très important du fait de négligences sanitaires et de la non-maîtrise de la reproduction.

### **3. Le caractère peu incitatif du prix à la production du lait cru**

Le prix du lait cru payé par les offices laitiers aux producteurs est jugé peu incitatif par ces derniers, d'où leur désintérêt pour l'activité laitière, car moins rentable que la production de viande (engraissement) ou la production végétale (arboriculture, maraîchages, etc...). Des études élaborées sur des exploitations laitières au niveau des principaux périmètres ont montré la faiblesse des revenus tirés par les producteurs (et les fermes d'Etat) de l'activité laitière, comparativement aux autres activités.

Ainsi, l'évolution du prix de la viande étant favorable sur le marché, certains producteurs, censés pratiquer pourtant un élevage laitier, vont jusqu'à anticiper la réforme d'une partie de leur cheptel, quelquefois même au bout de la quatrième lactation<sup>17</sup>. Ce qui explique, d'une part, le caractère fort jeune des effectifs de vaches laitières dans les exploitations (notamment privées), dont 54 % ont effectivement moins de 2 ans, et, d'autre part, la baisse des effectifs entre 1983 et 1992 de 975 780 à 772 100 têtes, alors qu'environ 93 000 vaches laitières ont été importées au cours de cette période.

Par ailleurs, les éleveurs, bien que liés contractuellement aux offices laitiers pour la vente de leur produit, préfèrent le céder à des particuliers qui offrent un prix beaucoup plus rémunérateur.

Les études effectuées par les offices laitiers mettent en évidence la faible part du lait collecté au niveau des périmètres laitiers. Ainsi, entre 1982 et 1992, sur 7,4 milliards de litres de lait produits au niveau des exploitations, seulement environ 524 millions de litres (7 %) ont été collectés par les offices.

Cette faiblesse du taux de collecte s'explique également par une organisation déficiente du circuit de collecte, aggravée par la forte dispersion des exploitations dans la plupart des régions, où, très souvent, la quantité de lait collectée au kilomètre est faible<sup>18</sup>.

## **IV – Le rôle de l'Etat dans la régulation de la filière : une logique de consommation plus que de production**

L'industrie laitière est complètement déconnectée du secteur de l'agriculture dans la mesure où une très faible part de ses besoins est couverte par la production des exploitations laitières.

Conçue initialement pour être le débouché d'un système de production laitière intensif, elle se limite aujourd'hui au rôle d'une industrie substitutive d'importation totalement intégrée au marché mondial pour ce qui est de ses approvisionnements.

Les quelques mesures d'appui à l'élevage (consistant généralement en la fourniture de matériel de traite et de réfrigération) mises en oeuvre par les offices laitiers au profit des producteurs et la revalorisation périodique du prix du lait cru ont été largement insuffisantes pour permettre la mise en place d'un système de production intensif et engager par là-même une dynamique d'intégration, au niveau de la filière, entre l'industrie et les périmètres laitiers.



On est en droit de se demander alors si la véritable préoccupation de l'Etat n'a pas été de réguler le marché du lait en tentant d'ajuster à chaque fois – par tous les moyens – entre une offre insuffisante et une demande en forte progression, plutôt que de mettre en oeuvre une politique laitière dont l'objectif à terme aurait été de réaliser l'introversion de la filière par l'intégration progressive de l'industrie laitière à la sphère de production locale.

L'action des pouvoirs publics a consisté fondamentalement à développer la filière par le « bas », c'est-à-dire en un élargissement du marché, en négligeant totalement l'amont. En témoignent les mesures à caractère social appliquées au profit des consommateurs, comme la subvention du lait industriel et les importations de lait pour la consommation. En réalité, la subvention de ces produits, décidée par l'Etat dans le cadre d'une politique sociale au profit des catégories à faibles revenus, n'a pas été nécessairement profitable à ces derniers, et ce pour trois raisons au moins : (1) Tout d'abord, les quantités de lait consommées par ces catégories ne sont pas forcément beaucoup plus importantes que celles consommées par les couches sociales aisées, ce qui n'exclut pas que ce soit ces dernières qui aient profité du soutien de l'Etat ; (2) Ensuite, une grande partie des quantités de lait distribuées, notamment de lait en poudre instantané<sup>19</sup>, est capté par les fabricants privés pour un usage industriel, ce qui leur permet d'accroître leur marge de profit ; (3) Enfin, une part non négligeable de lait instantané, payée en devises fortes, est transférée frauduleusement par-delà les frontières pour être écoulee au niveau des pays limitrophes.

Par ailleurs, le bas prix du lait sur le marché mondial, antérieurement à la mise en oeuvre de politiques restrictives à la production aux Etats-Unis et en Europe notamment, ainsi que la surévaluation de la monnaie nationale<sup>20</sup>, ont conforté les offices laitiers dans leur choix d'importer de la poudre de lait car elle est beaucoup moins coûteuse que le lait de vache produit localement<sup>21</sup>.

Or, le renchérissement du prix de la poudre de lait, notamment au cours de ces dernières années, ainsi que les dévaluations successives du dinar ont réduit, dans une certaine mesure, l'écart entre le prix mondial du lait et le prix du lait cru local.

Globalement, la filière se trouve aujourd'hui confrontée à trois problèmes majeurs.

La demande en lait et dérivés est pratiquement incompressible compte tenu de leur place dans la ration alimentaire des différentes couches de la population, et, à l'évidence, elle ne fera que croître dans les années à venir sous l'effet de la pression démographique.

Compte tenu de ses capacités actuelles, l'industrie laitière ne pourra assurer une couverture satisfaisante de la demande qu'au prix d'un programme d'investissement coûteux, ce qui n'est pas toujours à la mesure des moyens de l'Etat, compte tenu de la dégradation des revenus d'exportation et du poids de la dette.

D'ailleurs, à l'heure actuelle, l'industrie laitière ne fonctionne pas au-delà de 80 % de ses capacités, en raison d'un manque de moyens de financement des importations de matières premières. Et même si l'extension des capacités de transformation s'avérait possible, elle ne serait qu'une solution partielle si, en même temps, n'est pas développé à l'amont un système de production laitière intensif. Faute de quoi, on aurait au mieux reproduit le schéma initial, c'est-à-dire une industrie substitutive d'importation fortement intégrée au marché mondial.

La structure des exploitations, les systèmes d'élevage qui y sont pratiqués, et le déficit fourrager dans un pays où l'eau est fondamentalement une ressource rare, sont autant d'éléments contraignants à l'intensification de la production laitière et, par là-même, à l'introversion de la filière dans une perspective de moyen terme.

## Conclusion

En conclusion, il ressort que la filière lait en Algérie est fortement dépendante du marché mondial, du fait d'une totale déconnexion de l'industrie laitière de la sphère de production locale.

L'Etat, par son intervention au niveau de la filière, a encouragé davantage la consommation que la production, aidé en cela par un contexte international favorable : faibles prix des produits laitiers dus à

l'existence d'excédents de production au niveau des principaux pays exportateurs et revenus d'exportation substantiels imputables à une forte demande d'énergie au niveau mondial.

La mise en place d'une industrie de substitution d'importation et les quelques mesures d'appui initiées au profit des éleveurs ne sauraient être assimilées à une politique laitière visant la réalisation d'un objectif aussi stratégique que celui de l'indépendance alimentaire. Ces mesures ne peuvent être que de portée limitée car il s'agit d'un pays où l'eau constitue le principal problème de l'agriculture.

L'intensification de la production laitière au niveau des exploitations aurait dû constituer l'élément de base de la stratégie de l'Etat au niveau de la filière, laquelle aurait requis l'extension des périmètres irrigués et des superficies fourragères, un encadrement des éleveurs par un système de crédit efficient et des actions de vulgarisation dans un domaine où, précisément, le professionnalisme est exigé, en raison de la complexité de l'activité.

## Notes

1. Estimée à quelque 26 milliards de dollars US en 1992.
2. 1 litre de lait consommé équivalait à 200 g de viande ou à 430 g de poisson ou encore à 8 oeufs.
3. D'autres produits de large consommation comme la semoule, la farine, le sucre et les huiles sont également subventionnés par l'Etat.
4. La population est passée de 11,9 millions d'habitants en 1965 à 25,6 millions en 1991.
5. Par ration laitière, il faut entendre des laits de consommation et produits laitiers (fromages, yaourts, etc...).
6. Equivalent-lait : toutes productions laitières confondues. Ces chiffres n'incluent pas cependant la production du secteur privé.
7. Ces unités sont gérées par trois offices laitiers régionaux.
8. Il s'agit dans la majeure partie des cas de petites unités de production à caractère artisanal plutôt qu'industriel.
9. Il s'agit de lait sec instantané prêt à la consommation.
10. Ces mesures, appelées également politiques des quotas en Europe, ont été appliquées au niveau de la CEE et des Etats-Unis à partir de 1986. Ainsi, entre 1986 et 1989, les stocks de lait en poudre au niveau de la CEE sont passés de 771 000 à 5 000 tonnes et ceux du beurre de 1 283 000 à 20 000 tonnes.
11. Entre 1982 et 1992, le ministère de l'Agriculture a importé 97 000 vaches reproductrices.
12. La pluviométrie annuelle est en moyenne de 400 mm. Il faudrait 4,5 fois plus de précipitations pour obtenir des rendements fourragers satisfaisants.
13. Les particuliers pratiquant l'élevage hors-sol sont en nombre très réduit.
14. Aux Etats-Unis et au Canada, ils peuvent atteindre jusqu'à 6 500 litres par an.
15. Par engraissement, il faut entendre l'élevage de veaux et taurillons destinés à la vente.
16. Il s'agit généralement de commerçants et d'entrepreneurs en construction.
17. Une vache laitière peut donner, sur la base d'une alimentation équilibrée, des rendements satisfaisants pendant au moins 8 lactations.
18. En 1992, les véhicules de collecte des 3 offices ont parcouru environ 1,8 millions de km pour collecter 64 millions de lait cru, soit une densité de 35,5 litres au km.
19. Le lait instantané est également subventionné, mais dans une proportion moindre que le lait industriel ; en moyenne, 3,5 dinars par litre (1992).
20. En 1987, 1 dollar US valait 4,98 DA (dinars algériens). En 1994, cette parité est passée à 1 dollar US pour 42 DA.
21. En 1987, 1 litre de lait recombinaison d'importation coûtait 2 DA, et 1 litre de lait cru local revenait à 4 DA.

## Liste des tableaux

Tableau 1. Part des divers produits dans la consommation de protéines animales en Algérie au cours de l'année 1990.

Tableau 2. Evolution indiciaire des prix de quelques produits de consommation.

Tableau 3. Evolution du prix du lait à la consommation et du montant de la subvention par unité consommée.

Tableau 4. Evolution des quantités et du coût des importations de matières premières par les offices laitiers entre 1982 et 1992.

Tableau 5. Evolution des effectifs de vaches laitières entre 1965 et 1992 (têtes).

## Références

- **Annuaire statistique de l'Algérie.** Office National des Statistiques. Edition 1991.
- **Baba Khelil A.** (1991). *Relations entre exploitations laitières et unités de transformation : les contraintes à l'intégration : cas du périmètre de Birkhadem.* Mémoire présenté pour le diplôme d'Ingénieur d'Etat en Agronomie, INA, Alger.
- **Baouali A.** (1991). *La politique laitière en Algérie : entre l'intégration au marché mondial et la construction d'un système productif local.* Mémoire présenté pour le diplôme d'Ingénieur d'Etat en Agronomie, INES, Blida.
- **Bensouiah R.** (1994). *Relations entre exploitations laitières et unités de transformation : les contraintes à l'intégration : cas du périmètre laitier de Mostaganem.* Mémoire présenté pour le diplôme d'Ingénieur d'Etat en Agronomie, INA, Alger.
- — (1994). *Relations entre exploitations laitières et unités de transformation : les contraintes à l'intégration : cas du périmètre laitier de Mostaganem.* Mémoire présenté pour le diplôme d'Ingénieur d'Etat en Agronomie, INA, Alger.
- **Boudani B.** (1991). *L'élevage laitier en Algérie : contraintes technico-économiques et perspectives de développement : le cas du Haut Cheliff.* Mémoire présenté pour le diplôme d'Ingénieur d'Etat en Agronomie, INES, Blida.
- **Chikh (?)** (1993). *La problématique de la filière lait en Algérie et les perspectives de sa promotion et de son développement.* Mémoire présenté pour le diplôme de Magister en Sciences Economiques, Institut des Sciences Economiques, Université d'Alger.
- **Cordonnier P.** (1981). *Economie de l'exploitation laitière,* INRA.
- — (1981). *Economie de la production laitière,* INRA.
- **Statistiques agricoles,** Série B, 1982 à 1992.

